

SAGE Hers Mort – Girou
REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
L'Union, le mardi 19 juin 2012

Présents et représentés

Collège des collectivités : 24

Collège des usagers : 10

Collège de l'Etat : 7

Excusés

Collège des collectivités : 2

Collège des usagers : 2

Gilbert HEBRARD (Président de la CLE, Conseiller Général de Haute Garonne) accueille les participants et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation de l'animateur du SAGE recruté par le SMBVH
- Adoption des règles de fonctionnement de la CLE
- Questions diverses

Présentation de l'animateur du SAGE

Gilbert HEBRARD rappelle qu'après avoir été désigné structure porteuse lors de la précédente CLE, le SMBVH a procédé à un appel à candidature pour le recrutement de l'animateur, au terme duquel M. Sylvain MACÉ a été retenu.

Sylvain MACE se présente auprès de membres de la CLE et décrit son parcours professionnel (Chargé de mission à l'établissement public de la Dordogne, animateur du SAGE du Calavon au sein du Parc du Luberon, chargé de mission Natura 2000 et SAGE au SMEAG).

Gilbert HEBRARD indique que Sylvain MACÉ prendra ses fonctions au SMBVH le 27 août prochain.

Adoption des règles de fonctionnement de la CLE

Nadine GARDIN (Directrice du SMBVH) rappelle que les règles de fonctionnement doivent offrir aux membres de la CLE les conditions qui permettent d'élaborer le SAGE dans les délais fixés par le SDAGE (31 décembre 2015).

Les articles 1 à 5 n'appellent pas de remarques particulières.

Article 6 : les Vice-présidents

Gilbert HEBRARD souhaite que les candidatures s'expriment. Il fait part de son accord avec la proposition d'intégrer parmi les vice-présidents un représentant du collège des usagers.

A partir de la liste des membres du Bureau, Gilbert HEBRARD propose trois vice-présidents issus du collège des collectivités : Michel BROUSSE (CG 11), Alexandre INSA (SMBVH) et Lucien SORMAIL (SICOVAL),

Pour le collège des usagers, plusieurs candidatures sont exprimées : Chambre d'Agriculture de Haute Garonne, Eau Secours 31, Fédération Départementale des Chasseurs de Haute Garonne, Club de Voile de Castelnaudary.

Au terme des débats, il est proposé que M. Dominique VINCENT, représentant la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, assure cette vice-présidence.

Gilbert HEBRARD soumet au vote ces propositions de vice-présidence. La nomination des 4 vice-présidents est adoptée à l'unanimité.

Article 7 : le Bureau exécutif

Nadine GARDIN présente la proposition de composition du Bureau : le Président de la CLE, 11 représentants des collectivités, 4 représentants des usagers, 4 représentants des services de l'Etat.

- **Concernant le collège des collectivités :**

- Thierry SUAUD : Conseil Régional Midi-Pyrénées,
- Michel BROUSSE : Conseil Général de l'Aude,
- Denise DELEUZE, Marc MENGAUD, Dominique PY : AMF 31,
- Didier AVERSENG : Communauté de Communes des Côteaux du Girou,
- Antoine MAURICE : Grand Toulouse,
- Lucien SORMAIL : SICOVAL,
- Alexandre INSA : SMBVH,
- Henry GARINO : Région Languedoc Roussillon,
- Philippe PETIT : SMEA.

- **Concernant le collège des usagers :**

- Chambre d'Agriculture 31,
- Eau Secours 31,
- Fédération Départementale des Chasseurs 31,
- Club de Voile de Castelnaudary.

- **Concernant le collège de l'Etat :**

- Préfet coordonnateur de bassin (DREAL Midi-Pyrénées)
- Préfet de l'Aude (DDTM de l'Aude)
- Préfet de la Haute-Garonne (DDT de la Haute-Garonne)
- Agence de l'Eau Adour-Garonne

Philippe PAUWELS (DDT de Haute Garonne) indique que l'Etat sera représenté au sein du Bureau par la DDT de Haute Garonne (représentant le Préfet coordonnateur du SAGE), la DREAL Midi-Pyrénées, la DDTM de l'Aude et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Lucien SORMAIL (SICOVAL) note que le Conseil Général du Tarn n'apparaît pas dans la composition du Bureau. Il est important que les 3 départements et les 2 régions du bassin soient impliqués de manière identique.

Gilbert HEBRARD convient de l'importance de mobiliser les 3 conseils généraux sur le projet. Il indique que la composition du Bureau pourra évoluer.

Article 8 : les commissions de travail

Nadine GARDIN présente les principes de fonctionnement et les missions des commissions. Il est souhaité que les membres de la CLE s'expriment sur la définition des commissions thématiques et sur la répartition des commissions géographiques d'ici le prochain Bureau où elles seront arrêtées.

Gilbert HEBRARD souhaite que les commissions soient des instances qui travaillent sur de vrais sujets.

Sylvain MACÉ indique les problématiques fortes du bassin qui pourraient faire l'objet de réunions en commission thématique : inondations, qualité des eaux, ruissellement et pollutions diffuses, quantité d'eau, qualité des milieux et hydromorphologie.

Anne BOUZINAC (Eau Secours 31) souhaite que l'on traite de manière spécifique les relations entre l'eau et le territoire, au travers du concept de trame verte et bleue et en lien avec l'urbanisme.

Alexandre INSA confirme l'importance d'assurer la prise en compte du SAGE dans les PLU et les SCOT, dans la mesure où ces documents devront être mis en compatibilité avec le SAGE. Ces aspects peuvent être traités conjointement avec les inondations.

Gilbert HEBRARD indique que des propositions seront formulées aux membres de la CLE d'ici le prochain Bureau.

Article 10 : Appui technique

Gilbert HEBRARD évoque la proposition émise par les services de l'Etat d'installer un comité technique. Il souhaite que l'on assure une souplesse dans le fonctionnement de la CLE et de ses instances. Un comité technique risquerait d'alourdir la démarche d'élaboration du SAGE. Il est par ailleurs important que chacun puisse apporter une contribution technique.

Nadine GARDIN présente l'article 10 qui répond à la nécessité de mobiliser les compétences techniques des organismes représentés au sein de la CLE : les techniciens assistent les membres de la CLE et du Bureau dans leurs travaux. Ils peuvent être consultés en tant que de besoin par le président de la CLE ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la CLE approuvée à la majorité.

Article 11 : Ordre du jour, convocation et périodicité des réunions

Dominique VINCENT (Chambre d'Agriculture Haute Garonne) souhaite que les modalités de représentation en cas d'indisponibilité soient précisées.

Nadine GARDIN indique que les représentations au sein des collèges des usagers et de l'Etat ne sont pas nominatives, contrairement au collège des collectivités.

Franck SOLACROUP (Agence de l'Eau Adour-Garonne) propose que les envois d'information aux membres de la CLE par courriel soient doublés d'un envoi aux référents techniques, afin de faciliter les échanges.

Gilbert HEBRARD propose que chaque membre de la CLE identifie le technicien à qui la structure porteuse pourra adresser des documents. Il appartiendra à chaque membre de la CLE de préciser la manière dont il souhaite que son référent technique soit associé aux travaux.

Au terme des débats, Gilbert HEBRARD soumet au vote l'approbation des règles de fonctionnement

Les règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Hers Mort - Girou sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses

Modification du périmètre du SAGE Agout

Elisabeth JEAN (DREAL Midi-Pyrénées) évoque la modification prochaine du périmètre du SAGE Agout, qui jouxte celui de l'Hers Mort - Girou. Cette procédure d'ajustement implique la consultation de nouvelles communes sur le périmètre du SAGE Hers Mort - Girou. La CLE devra donner le mandat à son Président d'engager cette consultation.

Nouvelles nominations au sein de la CLE

Elisabeth JEAN attire l'attention des membres de la CLE sur la nécessité de procéder au renouvellement rapide des représentants en cas de changements d'élus, car cela peut être un facteur bloquant pour les décisions de la CLE, qui ne peut délibérer que si tous ses membres sont en fonction.

Participation de l'Agence de l'Eau aux travaux de la CLE

Franck SOLACROUP indique qu'il va quitter ses fonctions au sein de la délégation de Toulouse et rejoindre le siège de l'Agence de l'Eau à partir du mois de septembre prochain. Il présente son remplaçant, Jean-Luc SCHARFFE, qui assurera les fonctions de délégué régional adjoint.

Relations avec le SAGE Garonne

Claire KERVIEL (SMEAG, Animatrice du SAGE Garonne) rappelle que le SAGE Garonne associe à ses travaux les CLE des SAGE adjacents. Il conviendrait que la CLE du SAGE Hers Mort – Girou désigne un représentant.

Gilbert HEBRARD rappelle qu'il siège à la CLE du SAGE Garonne en tant que représentant du Conseil Général de Haute Garonne. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain Bureau.

Etudes pour l'élaboration du SAGE

Nadine GARDIN indique que des propositions sur le contenu des études pour l'état des lieux du SAGE seront présentées au prochain Bureau. Celui-ci se tiendra en septembre, en préparation d'une CLE prévue en octobre.

Lucien SORMAIL évoque l'intérêt de présenter un calendrier pour l'élaboration du SAGE et un descriptif pédagogique des différentes phases. Le guide méthodologique pour l'élaboration des SAGE peut être un bon outil pour cette présentation.

Sylvain MACÉ indique que la présentation d'un cadre chronologique est dans tous les cas nécessaire pour définir la mission des bureaux d'études. La nature des travaux pour chaque phase sera expliquée afin de permettre la meilleure implication possible de chaque membre de la CLE.

Au terme des débats, Gilbert HEBRARD remercie les participants et clôt la réunion. La séance est levée à 15 h 30.